

FICHE MÉMO

L'ORAL ET L'ÉCRIT

Dans toutes les formations, les étudiants sont amenés à utiliser et à acquérir des compétences à l'écrit et à l'oral.

Une bonne maîtrise de l'écrit (**compréhension** de textes, documents, consignes, d'une part, **et expression** écrite personnelle, d'autre part) est indispensable dans toutes les disciplines et toutes les formations universitaires, aussi bien dans les filières littéraires ou les sciences humaines qu'en sciences et dans le domaine de la santé. Partout, les étudiants sont amenés à produire des dossiers, des notes de synthèse, des comptes rendus (d'expériences, de stages, d'enquêtes de terrain), des exercices académiques courts ou longs comme des dissertations ou des commentaires de documents.

Une maîtrise correcte de la langue française est donc impérative dans toutes les disciplines. Une insuffisance sur ce point est toujours pénalisée dans l'évaluation.

L'AUTONOMIE

Dans toutes les disciplines, et pas seulement dans les disciplines littéraires, les étudiants ont besoin de **lire beaucoup**. Régulièrement, les enseignants conseillent ou imposent la lecture de certains livres ou de certains articles de revues. Les étudiants doivent aussi toujours faire la démarche d'aller chercher eux-mêmes, dans les bibliothèques, les livres et articles dont ils ont besoin. Ces ressources aident les étudiants à reprendre et à mieux comprendre le cours ou à l'approfondir.

Les bibliothèques, notamment celles de l'université, sont donc des lieux de travail incontournables pour tous les étudiants dans toutes les disciplines.

La réussite dans les études universitaires suppose donc d'être capable de lire sans difficulté.

Dans toutes les disciplines également, **l'oral est travaillé, valorisé et souvent évalué**. Dans la plupart des disciplines, des exposés oraux, individuels ou en groupes, sont proposés ou imposés. La maîtrise de l'expression française à l'oral, de la transmission des contenus, des outils utiles à cela (comme les diaporamas) font partie des choses que travaillent les étudiants dans la plupart des disciplines.



FICHE MÉMO

LE TRAVAIL EN GROUPE

Dans la très grande majorité des formations, les étudiants se voient proposer ou imposer des travaux en groupes de taille variable. Il peut s'agir, par exemple, d'expériences en TP, d'enquêtes ou d'exposés à préparer et à présenter en TD, passages obligés en sciences humaines et sociales. Ces travaux de groupe sont souvent évalués.



LES ÉTUDIANTS ET L'ORDINATEUR

Faut-il impérativement un ordinateur à l'université ?

Chaque étudiant dispose d'une boîte mail professionnelle fournie par son université et il a besoin d'avoir accès à toutes les ressources mises à sa disposition par les enseignants et les services au format numérique (par exemple des diaporamas de cours, des bibliographies, des parties de cours, des informations administratives). Il est donc nécessaire d'avoir accès régulièrement, plusieurs fois par semaine, à son espace numérique de travail et à la plateforme d'enseignement en ligne. Cela peut se faire sur un ordinateur personnel, chez soi ou en wifi sur le campus, ou sur des ordinateurs en libre accès, mis à disposition des étudiants par l'université.

L'ordinateur en cours

De plus en plus d'étudiants utilisent un ordinateur en classe ou en amphi. Hormis dans certaines situations particulières, la prise de note sur informatique est toujours plus difficile que la prise de note manuelle écrite sur une feuille. Il est aussi plus difficile de retravailler ensuite un cours tapé à l'ordinateur qu'un cours écrit de sa propre main. Par ailleurs, la présence d'un ordinateur en cours est souvent un facteur de perte de concentration pour les étudiants. Si certains enseignants et certaines formations acceptent l'usage de l'ordinateur portable en CM et en TD, d'autres l'interdisent pour certaines séances ou pour tout leur enseignement. Certaines universités interdisent aussi globalement l'usage de l'ordinateur portable en cours. Les pratiques sont variables sur ce point.

